

# La participation des femmes

Khadija CHERIF, secrétaire générale de la Fédération internationale des droits de l'Homme

**L**es pays arabes vivent un moment historique marqué par des soulèvements populaires, où de la Tunisie au Yémen en passant par l'Égypte, la Syrie et le Bahreïn, les femmes de toutes les catégories sociales sont descendues massivement dans la rue, réclamant, aux côtés des hommes, liberté, dignité, égalité et justice sociale. Toutes et tous ont dénoncé ces régimes qui ont confisqué les droits et les libertés, mis à l'écart toute participation citoyenne et soumis la justice aux intérêts de leurs familles. Toutes et tous ont revendiqué leur chute et appelé à l'instauration d'un système démocratique.

Quel a été le rôle des femmes dans les révolutions arabes ? Quelle place leur sera réservée dans les transitions démocratiques ? Il existe certes une diversité entre les pays arabes quant au statut réservé aux femmes, mais les femmes étaient très présentes partout, aussi bien avant qu'au moment des révolutions.

Je prendrai comme exemple la Tunisie, illustration d'un processus qui a abouti, et qui, au vu des résultats des récentes élections, pose le problème du statut des femmes et de la place qui va leur être réservée dans la nouvelle Constitution.

## Les femmes dans les soulèvements

Après les révolutions qui sont parvenues à chasser les dictateurs et celles qui sont en cours, il est clair que les femmes ont participé activement à un mouvement populaire massif, jeune et mixte. A cet égard, si la mixité était au rendez-vous en Égypte et en Tunisie, il n'en a pas été de même pour les autres pays, où

**M**embre de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme et ex-présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates, sociologue et universitaire, Khadija Cherif nous présente le rôle des femmes dans les soulèvements et leur place dans les sociétés du monde arabe.

l'on a imposé aux femmes d'être à l'écart des hommes. Elles étaient toutefois là en très grand nombre, à tous les niveaux : elles ont marché vers les capitales, elles étaient sur les réseaux sociaux... et ont participé à la transition démocratique de façon significative.

Tout au long de ces mois de révolte, partout les femmes ont été victimes de la répression, ont subi des violences, et ont payé le prix fort de la liberté, autant que leurs concitoyens. Partout elles ont été agressées, arrêtées, détenues et tuées.

En Tunisie, alors qu'on parle « d'exception tunisienne », elles ont été appelées à « retourner à leur cuisine » lors de manifestations et agressées physiquement. Cette agressivité prend de l'ampleur aujourd'hui et s'accompagne de remise en cause des acquis du code du statut personnel. On en vient à se demander si on connaissait si mal la réalité tunisienne, si des régressions significatives sont en cours, ou si ces réactions sont le résultat de manipulations, tant ce genre d'attitudes était peu prévisible.

En Égypte, les femmes étaient présentes quotidiennement sur la place Tahrir, certaines ont subi des tests de virginité forcés réalisés par les militaires. Elles continuent à se mobiliser pour défendre leurs droits et pour la réalisation d'un vrai processus démocratique.

En Libye, la mobilisation des femmes était au rendez-vous, elles ont manifesté en premier devant le palais de justice à Benghazi en février, puis dans toutes les autres villes. Elles ont subi toutes sortes de violence et principalement les crimes sexuels.

Au Bahreïn, les femmes s'organisent, manifestent et ont été

emprisonnées. Des femmes médecins et des infirmières ont été condamnées à de fortes peines de prison pour avoir soigné des blessés...

Au Yémen, les femmes ont occupé les rues dans toutes les villes pour exprimer leur solidarité avec le peuple tunisien au début de leur soulèvement, et appelé au départ du président. Elles poursuivent leur combat jusqu'à ce jour et subissent toutes sortes de violence. L'une d'elles se distingue, Tawakel Karmen. Cette jeune journaliste, militante des droits humains et membre du conseil de la révolution, a appelé à une journée de colère et a été arrêtée à plusieurs reprises, puis libérée. Elle a reçu le prix Nobel de la paix. Dernièrement encore, des centaines de femmes ont occupé la rue principale de Sanaa et ont brûlé leurs voiles en signe de protestation.

En Syrie, l'engagement des femmes est aussi fort : après le « vendredi de la colère », c'est le « vendredi des femmes libres » qui est organisé. Les femmes sont contraintes au travail clandestin et à l'exil tant la répression est violente.

Dans tous ces pays, les femmes restent vigilantes et s'expriment par l'occupation des rues, par leurs écrits, par leurs appels, elles contribuent, qualitativement et par le nombre, aux changements qui s'opèrent dans la région.

## Le statut des femmes dans les législations

Si les femmes ne sont pas absentes de la scène politique et participent aux soulèvements qui secouent la région, l'histoire des sociétés auxquelles elles appartiennent sont différentes. Le Maghreb, les pays du Moyen-

# aux mouvements de révolte



Orient et les pays du Golfe se différencient par les textes législatifs, les droits des femmes qui y sont inscrits, et aussi par la place qu'elles occupent dans les postes de décision et dans l'espace public.

C'est au Maghreb que l'on enregistre les avancées les plus significatives. En Tunisie, le code du statut personnel reconnaît les droits des femmes, même s'il reste encore discriminatoire sur certains points (l'homme chef de famille, l'inégalité dans l'héritage...) et ne consacre pas l'égalité. Le Maroc a suivi, mais reste en deçà des attentes malgré les réformes apportées à la *mudawana*. L'Algérie est clairement à la traîne.

**Les femmes restent vigilantes et s'expriment par l'occupation des rues, par leurs écrits, par leurs appels, elles contribuent, qualitativement et par le nombre, aux changements qui s'opèrent dans la région.**

Au Machrek, les codes de la famille sont vraiment discriminatoires; alors que certains pays comme l'Égypte et la Syrie étaient en avance dans les années soixante, le retour à la religion a marqué des régressions significatives. Quant aux pays du Golfe, où seule la charia est appliquée, ils confinent les femmes dans un statut d'infériorité.

## Les actrices de la lutte pour l'égalité

Partout les femmes s'organisent, se mobilisent pour revendiquer l'égalité et plus de droits. Au long de ses dernières années, et avant le déclenchement des révolutions, mis à part le travail entrepris au niveau national, les

femmes de la région ont développé la construction de réseaux, pour mener le combat pour l'égalité et la citoyenneté en solidarité. Le premier réseau régional a vu le jour au début des années 1990 en préparation à la conférence internationale de Pékin. C'est le collectif Maghreb Égalité qui a regroupé plusieurs ONG féministes des différents pays du Maghreb et a présenté le livre blanc sur la condition des femmes au Maghreb : *Les 100 mesures pour l'égalité et la citoyenneté*. Les membres du collectif ont produit plusieurs textes sur des questions relatives à la condition des femmes (la violence à l'égard des femmes, la situation socio-économique...) et poursuivent à ce jour leur travail.

Voulant s'élargir aux pays du Moyen-Orient, un deuxième réseau pour les droits des femmes a été créé. Il a pour objectif une plus grande solidarité sur le terrain du combat concernant les questions sociales, politiques et juridiques. Le réseau regroupe des associations de Palestine, de Jordanie, d'Égypte, etc...

L'organisation régionale la plus récente est la coalition «Egalité sans réserve», qui comprend des ONG féministes de toute la région, y compris du Golfe. Elle appelle les gouvernements à lever les réserves émises sur la Cedaw (Convention pour l'élimination de la discrimination envers les femmes). En effet, si des avancées ont été enregistrées ici et là, si des réformes ont modifié les codes de la famille, les gouvernements de la région voulaient rester maîtres de la situation, maintenir la prééminence des hommes sur les femmes. Dans cet objectif, se référant à la religion et aux us et coutumes en matière de droits

des femmes, ils ont tous émis à peu près les mêmes réserves sur la Cedaw, ce qui vide la convention de son contenu dans ces pays. Partout les femmes, malgré les restrictions des libertés d'association et d'expression, se sont investies pour réformer les législations, inscrire l'égalité dans les textes. Contrairement aux accusations contre les femmes engagées, elles se battent aussi sur le terrain pour améliorer leur condition en tant que citoyennes à tous les niveaux, social, économique, politique et culturel. Ce travail des femmes est peu visible et peu connu. Les féministes ont mené de front un travail de réflexion et un programme d'action.

### L'enjeu du référentiel pour l'égalité

Pour mettre en œuvre l'égalité, les féministes s'intéressent au vécu des femmes, soutiennent celles qui subissent la violence conjugale et politique, le harcèlement, celles qui sont exploitées au

travail. Elles dénoncent l'inégalité des salaires, le chômage des diplômées, la féminisation de la pauvreté... Ainsi, en Tunisie, l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD) a été la première à soutenir les femmes du bassin minier lors du soulèvement des mineurs de Gafsa, à travailler sur l'expansion de la pauvreté des femmes...

Aujourd'hui nous vivons un moment crucial de notre histoire. Le grand enjeu est celui du référentiel : va-t-on se référer aux valeurs universelles pour inscrire l'égalité entre les sexes dans la Constitution ou, au contraire, le référentiel religieux va-t-il l'emporter ? La question des femmes est centrale dans la transition démocratique, et le référentiel est déterminant pour l'avenir de nos sociétés et celui des femmes. Comment mettre en place un processus démocratique sans les femmes, ou avec des limites quant à l'exercice de leur citoyenneté, ce qui ferait d'elles des citoyennes de seconde zone ?

Dans la majorité des pays, le dispositif constitutionnel obéit à un double référentiel et se caractérise par de fortes ambiguïtés et ambivalences, y compris en Tunisie puisque l'article premier de la Constitution fait référence à l'islam. Comment rompre avec cette situation qui fait des femmes des mineures et qui maintient les inégalités ?

Au cours des derniers mois, le débat a porté sur la laïcité et la séparation du religieux et du politique. Il n'est plus tabou, mais ce n'est pas pour autant qu'il est serein et constructif. Les féministes et les modernistes le posent comme incontournable pour mettre en place d'un système démocratique et produire du droit positif, seul garant de l'égalité et du respect des libertés individuelles.

Les réactions à ce positionnement sont violentes, aussi bien en Tunisie qu'en Égypte, et les résistances nombreuses. Les isla-



© SYLVIE NONY





mistes et les conservateurs considèrent ce discours sur la laïcité comme celui des mécréants en guerre contre la religion. Ce débat prend une telle tournure qu'il est préférable de parler de séparation du religieux et du politique que de laïcité tant ce terme est connoté et mal compris.

### L'exemple tunisien : une situation difficile...

Au-delà du code du statut personnel, texte législatif le plus avancé des pays de la région, l'exception tunisienne réside dans une histoire qui prend racine au XIX<sup>e</sup> siècle et dans le mouvement des femmes du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais aussi et surtout dans le mouvement féministe actuel, important et structuré. Le combat des féministes pour l'égalité et la citoyenneté a poussé les limites de la législation relative aux droits des femmes, qui reste dominée par une vision patriarcale, maintenant des discriminations et confinant les femmes dans un statut d'infériorité. Elles dénonçaient l'ambiguïté des discours, l'ambivalence du référentiel et l'instrumentalisation de la question des femmes.

Après la chute du régime, les ONG féministes ont accentué leur engagement sur le terrain et se sont implantées dans les régions auxquelles elles n'avaient pas accès auparavant. Elles ont

*Va-t-on se référer  
aux valeurs  
universelles  
pour inscrire  
l'égalité entre  
les sexes dans  
la Constitution  
ou, au contraire,  
le référentiel  
religieux va-t-il  
l'emporter ?*

préparé, avec d'autres ONG, une charte relative aux droits des femmes et un mémorandum qu'elles ont transmis à la haute instance chargée des réformes politiques en vue d'assurer la parité des listes électorales et de garantir la présence des femmes dans l'Assemblée constituante. La loi électorale inscrivant la parité des listes a été votée par les deux tiers des membres, mais pour les femmes qui y siégeaient (27%), ce fut un combat difficile tant les résistances étaient nombreuses, même de la part des démocrates. Ces derniers avançaient que peu de femmes étaient engagées dans le champ politique et avaient la compétence pour siéger à l'Assemblée. Si ce combat a été gagné, il n'en fut pas de même pour la parité des têtes de listes, qui aurait assuré une présence significative des femmes. Un seul parti, le Pôle démocratique moderniste, a réalisé cet objectif.

Avec le succès d'Ennahdha (parti islamiste) aux élections, ce sont les femmes de ce parti qui ont bénéficié de la parité (elles sont 39 sur 49 élues). Les membres d'Ennahdha avaient voté la loi, sachant que cela ne constituait pas un danger pour ce parti car ses élues ne sont pas porteuses d'un projet de société égalitaire ; elles sont disciplinées et fidèles au projet politique et idéologique du parti.

Le succès des islamistes met en difficulté les démocrates et les féministes. S'il était prévu qu'ils soient en tête, leur score a surpris. Les raisons en sont multiples et la responsabilité est partagée. Les islamistes travaillaient sur un terrain favorable, puisqu'ils avaient affaire à une société musulmane sensible à la question religieuse, en l'absence de culture politique. Eux étaient organisés et avaient des militants disciplinés. Ils symbolisaient la rupture avec l'ancien régime dont ils avaient subi la répression. Enfin, il semble qu'ils ont bénéficié de moyens matériels importants, encore inexplicables à ce jour.

### La démocratie, ce sont des valeurs et des normes

C'est la dictature qui a généré les mouvements islamistes et salafistes. Le repli identitaire et le retour au religieux qui les caractérisent ont été alimentés par les frustrations, l'injustice sociale, l'absence de liberté, la corruption... La modernité affichée par le régime a servi de repoussoir et, paradoxalement, c'est lui qui avait favorisé la réislamisation de la société...

La faillite au niveau international a aussi favorisé le renforcement des islamistes : le soutien aux dictatures, l'incapacité à résoudre le conflit israélo-palestinien et l'injustice envers le peuple palestinien, les guerres du Golfe, la politique de l'immigration... Autant d'éléments qui participent au développement des mouvements islamistes en Tunisie et dans la région. S'y ajoutent des causes internes à la société, le système éducatif, les pesanteurs sociologiques, etc.

La démocratie ne se limite pas au processus électoral et au choix des dirigeants, c'est aussi un mode de vie, une manière d'être, ce sont des valeurs et des normes qui fondent les libertés (de conscience, de croyance, de pensée...) et d'égalité. C'est ce qui se joue en cette période de transition. ●